

Mail du 24/10/14 envoyé à Régis Cottet, Président de l'Appulma, dès que j'ai découvert les diffamations publiées pendant 6 semaines sur la page d'accueil de son site [www.appulma.org](http://www.appulma.org)

---

Le 24 octobre 2014 22:50, Bernard Geffray <[spratt103@gmail.com](mailto:spratt103@gmail.com)> a écrit :

Régis Cottet,

En tant que Président de l'Appulma et responsable des publications, si tu ne retires pas les diffamations à l'encontre du Spratt 103 publiées sur ton site (entre autres celles de PJ Le Camus en page d'accueil + sur cette page : [appulma.org/spratt103.html](http://appulma.org/spratt103.html)) **avant ce lundi 27/10/14**, je porterais plainte à ton égard et à l'encontre de l'Appulma.

Bernard Geffray  
Concepteur du Spratt 103 et ancien membre du bureau de l'Appulma.

---

Aucune réponse de sa part mais le 26 au soir les écrits étaient supprimés de son site, preuve qu'il savait très bien que ce n'était que diffamations.

---